



Fonction publique

Vol. 1 no 6 - 1^{er} décembre 2015

Négociation de l'unité fonction publique

ÉTAT D'AVANCEMENT AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

Voici un tableau résumant les dernières rencontres et les sujets abordés entre le comité de négociation du SPGQ et les représentants du Conseil du trésor.

Date	Sujets traités	Suites attendues ou commentaires du comité
26 novembre 2015	La partie patronale a présenté un nouveau dépôt, reprenant les éléments présentés au Front commun le 6 novembre dernier ainsi que l'ensemble des sujets qui ont été déposés le 17 décembre 2014 et le 21 janvier 2015. Suivant ce dépôt, certains irritants pourraient être écartés, mais nos enjeux majeurs n'ont pas fait l'objet d'ouverture significative de la part de l'employeur. Le comité de négociation examine ce nouveau dépôt à la suite d'une première rencontre de suivi tenue le 27 novembre.	Rencontre le 27 novembre 2015
27 novembre 2015	Le comité de négociation fonction publique du SPGQ a rencontré la partie patronale pour demander certaines explications concernant le dépôt global présenté par l'employeur. Les sujets portaient, entre autres, sur l'assurance traitement, le règlement des griefs et les irritants restants dans la proposition de l'employeur.	La prochaine rencontre est prévue le 2 décembre

Le comité de négociation a dû attendre 3 semaines avant que la partie patronale soit disponible pour une rencontre. Contrairement aux tables du Front commun, les négociations à la table du SPGQ n'ont pas fait l'objet d'un blitz au cours de la fin de semaine dernière.

État d'avancement des négociations pour les autres syndicats

Une volonté affichée de part et d'autre d'en arriver à une entente d'ici peu a été observée pour plusieurs tables de négociation du Front commun. Nous verrons dans les prochains jours les résultats de cette intensification des négociations et les impacts à notre table de négociation.



Fonction publique

Vol. 1 no 6 - 1^{er} décembre 2015

Premier mandat de grève pour le personnel professionnel de la fonction publique : grève générale de soir et de fin de semaine

La grève a débuté à minuit le 27 novembre 2015 et ses effets se font déjà sentir. En effet, certains ministères et organismes ont dû adapter ou reporter des travaux importants. Et ce, en fonction de la disponibilité du personnel professionnel qui cesse de travailler à partir de 18 h 31 jusqu'à 6 h 59 le lendemain matin, en plus des fins de semaine.

Il est essentiel de respecter ce mandat de grève pour continuer à faire monter la pression sur l'employeur et éviter de vous placer dans une situation problématique.

Concernant **les déplacements**, ils doivent s'effectuer durant les heures non affectées par la grève, soit **entre 7 h et 18 h 30**. Autrement, vous enfreindrez la loi anti-briseur de grève, vous exposant ainsi à des amendes pouvant totaliser 1 000 \$ par jour si vous n'êtes pas tenu d'assurer des services essentiels.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter les documents [FOIRE AUX QUESTIONS POUR LE PERSONNEL PROFESSIONNEL](#) et [CONTEXTE DE GRÈVE : QUESTIONS ET RÉPONSES](#).

Merci pour votre participation aux manifestations du 25 novembre 2015.

**Nous n'arrêterons pas tant que notre but ne sera pas atteint !
L'employeur doit bouger concernant nos demandes !**

Votre comité de négociation pour l'unité fonction publique,

Francine L'Espérance, première vice-présidente et porte-parole du comité de négociation fonction publique
Manon Therrien, deuxième vice-présidente
Jean-François Landry, troisième vice-président
Thérèse Chabot, membre du conseil syndical
Dieudonné Ella-Oyono, membre du conseil syndical